

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 06 JUIN 2020

Nombre de membres

en exercice	38
présents	38
absents ayant donné pouvoir ou procuration	0
Absents	0
Votants	38

Date de la convocation

29 mai 2020

Date d'affichage

08 juin 2020

L'an deux mille vingt, le six juin à quinze heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GUIDICI

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Antoine OTTAVI Marie MONTI FOUILLERON, Xavier LUCIANI, Angèle MANFREDI, Ange PIERI, Marie Félcia CRISTOFARI, Dominique FRATICELLI, Marion PAOLINI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don Marc ALBERTINI, Jacques BARTOLI, François BENEDETTI, Julien PAOLINI, Jean Noël GUIDICI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Muriel ELEGANTINI, Jean Jacques FRATICELLI, Agnulina ANDREANI, Sébastien GUIDICELLI, Lisa FRANCISCI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe VITTORI, Jean Noël PROFIZI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GUIDICELLI, Jean Marc PINELLI, Josette FERRARI, Georges MORACCHINI, Stella MORACCHINI, Philippe GIOVANNI, .

Suppléés : Philippe SUSINI par Joseph Marie GIANNUCCI

Absents ayants donné pouvoir :

Absents :

Secrétaire de séance : Lisa FRANCISCI.

Délibération n°1420 Objet: Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1414-2 et L. 1411-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°21 en date du 16 novembre 2016 et n° 2B 2019-01-24-001 du 24 janvier 2019, portant statuts de la Communauté de Communes Fium'OrbuCastellu, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal de l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que la Commission est présidée par le Président de la Communauté de Communes Fium'OrbuCastellu ou son représentant et que le Conseil Communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

DÉCIDE

1° De créer une commission pour les appels d'offre à titre permanent, pour la durée du mandat.

2° De proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission d'appel d'offre :

Membres titulaires	Membres suppléants
Madame MANFREDI Angèle	Monsieur GUIDICI Jean Noël
Monsieur ALBERTINI Don Marc	Monsieur PINELLI Jean Marc
Monsieur GALINIER Michel	Monsieur BARTOLI Jacques
Monsieur FRATICELLI Dominique	Madame SISTI Marie Toussainte
Monsieur FRATICELLI Jean Jacques	Monsieur BENEDETTI François

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

Le Président